

# CAP Electricité

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RNCP : n°30328

## DESCRIPTIF

L'électricien ou l'électricienne réalise des installations électriques dans le respect des règles de l'art. Il intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines suivants :

- production,
- transport,
- distribution,

Il ou elle s'adapte à l'évolution des techniques, des méthodes et contribue à la performance énergétique des bâtiments et des installations. Il ou elle assure la maintenance d'une installation et rend compte de son activité.

**Taux de réussite  
aux examens :**

**63%** en 2019

Informations complémentaires  
disponibles sur notre site

## OBJECTIF(S)

### Réaliser une installation électrique

- Organiser et Réaliser une installation électrique de manière écoresponsable.

### Mettre en service une installation électrique

- Valider le fonctionnement d'une l'installation par l'exploitation des outils numériques dans le contexte professionnel.

### Assurer la maintenance d'une installation électrique

- Remplacer un matériel électrique et communiquer avec le client/usager sur l'opération.

## DUREE

**2 ans**

Possibilité d'ajustement du  
temps de formation selon  
les besoins et la  
réglementation en vigueur

**Horaires : 8h -13h / 14h-17h**

## MODALITES

**Présentiel  
Alternance**

## PROGRAMME

**Le CAP Electricien est composé de 7 blocs de compétences :**

- UP1 : Réalisation d'une installation
- UP2 : Mise en service d'une installation
- UP3 : Maintenance d'une installation
- EG1 : Français et HGEMC
- EG2 : Maths et Sciences
- EG3 : EPS
- EG4 : Langue vivante (Anglais)

## TARIFS / CGV

### Apprentissage :

Prise en charge par  
l'OPCO concerné

Matériels et tenue  
professionnelle  
obligatoires (prise en  
charge à hauteur de 500  
€ par l'OPCO, sur  
facture).

### Formation Continue :

Nous consulter

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos  
formations accessibles à tous.  
Contactez-nous sur [referenthandicap93@cma-idf.fr](mailto:referenthandicap93@cma-idf.fr)



# CAP Electricité

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RNCP : n°30328

## RYTHME

1 semaine en centre de formation et  
1 semaine en entreprise

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation

## FORMATEUR

Formateur(s) expert(s)  
dans la spécialité

## PUBLIC

Tout public

## EFFECTIFS

## CONDITIONS D'ACCES :

### Procédures d'admission en formation :

> *Dossier de candidature , entretien individuel, positionnement*

### Apprentissage :

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Être âgé(e) de 16 à 30 ans (dérogation possible).
- Après la classe de 3<sup>ème</sup> à partir de 15 ans.

> *Entrée et sortie permanente*

### Formation Continue :

Tout public

> *Ouverture de session sous réserve d'un nombre de participants*

## TAUX DE SATISFACTION

## MODALITES D'EVALUATION

-Evaluations orales et écrites par discipline tout au long du parcours de formation.

## LIEU(X) DE FORMATION

### CMA93

91-129 rue Edouard Renard  
93013 BOBIGNY

## CERTIFICATION

- Certification après contrôle ponctuel terminal.
- Obtention du CAP.
- Possibilités de validation par bloc(s) de compétences.

## CONTACT

**Service formation**  
01 41 60 75 25  
infos@campus93.fr

## EMPLOIS VISES, SUITE DU PARCOURS

- électricien(ne) Qualifié(e).
- BAC PRO MELEC.
- BTS Electrotechnique.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur  
notre site internet en scannant ce QR code